

Nanterre, le 04 octobre 2024

OBJET : Entrevue avec M. le Ministre du Budget et des Comptes publics

M. Le Conseiller,

L'Observatoire interne 2024 révèle une situation préoccupante à la DGFIP. Alors que les effectifs continuent de baisser, les agents expriment leur insatisfaction concernant :

- leur rémunération
- les perspectives de promotion
- une charge de travail jugée inadaptée

A cela s'ajoute l'indemnité de résidence en Île-de-France devenue obsolète face au coût de la vie, ce qui augmente les difficultés du quotidien des agents.

Pour répondre à ces enjeux, l'alliance CFDT-CFTC propose :

- Des négociations annuelles obligatoires pour une revalorisation indemnitaire y compris la révision de l'indemnité de résidence spécifique en Île-de-France (à l'instar du privé dont l'administration se prévaut souvent).
- Un rééquilibrage de la charge de travail en augmentant les effectifs dans les services sous tension.
- Une meilleure valorisation de l'expérience professionnelle en honorant les des taux de promotion jusqu'à saturation.
- Un renforcement aux mobilités douces ainsi que l'amélioration des conditions du télétravail afin de mieux concilier vies professionnelle et privée
- Des applicatifs informatiques à la hauteur des enjeux

Ces mesures nous apparaissent nécessaires pour redonner de la confiance aux agents et témoigner en pratique de la considération à leur travail.

L'alliance CFDT-CFTC vous remercie, M. le Conseiller, de votre précieuse écoute.

CONTACT PRESSE CFTC :

Mail : cftc.ddfip92@dgfip.finances.gouv.fr